

LE LITTORAL RETRECIT

Gilbert Trigano *

A la question posée par 2000 :

« Quels sont à votre avis les problèmes les plus importants ou les plus urgents en ce qui concerne le littoral et les possibilités de mise en valeur touristique ? »

Gilbert Trigano, Président directeur du Club Méditerranée et membre du groupe

« Perspectives à long terme d'aménagement du littoral », a répondu ceci :

Nous pouvons prétendre au droit aux loisirs et la mer fait maintenant partie intégrante de ces loisirs, comme la campagne a pu l'être plus tôt. Ceci correspond à un besoin d'échapper à l'espace concentrationnaire de la ville en général. Mais si l'on prend l'exemple de la Côte d'Azur, cet espace concentrationnaire au vertical sera bientôt, si ce n'est déjà fait, transposé à l'horizontale sur le littoral méditerranéen.

Actuellement la situation est la suivante : nous habitons en ville onze mois par an, et nous passons un mois sur le littoral. Mais dans un avenir assez proche, c'est pendant dix mois que nous serons citadins, et nous aurons deux mois à passer en bord de mer. Si l'on considère que cette période de vacances ne risque pas de beaucoup s'étendre dans les années à venir, on en vient à cette constatation : pour éviter une sous-utilisation flagrante du littoral, il faut le mettre « en réserve » et le rendre non accessible à la propriété individuelle. On pourrait concéder aux acheteurs potentiels des baux de trente ans, ce qui permettrait, dans trente ans, de repenser « à vierge » nos problèmes. L'espace littoral serait simplement prêté pour un certain temps, ce qui laisserait toute latitude pour changer son mode d'utilisation en fonction des variations de notre mode de vie ou de l'étendue de nos loisirs.

Le problème est complexe puisqu'il s'agit de faire baisser les valeurs foncières, pour ne pas handicaper notre avenir et ne pas rendre irréversiblement limités la vie et les loisirs de nos enfants. Certaines parties du littoral français sont mortes à jamais : privatisées, inaccessibles... Cette solution qui consiste à limiter la propriété individuelle en bord de mer peut paraître arbitraire, mais on peut rendre l'arbitraire presque intelligent, si l'on pense à long terme...

On va en arriver à penser en termes de biens collectifs et d'utilisation collective. Ce qui reviendra à évaluer les choses en terme d'utilisation économique, c'est-à-dire la plus longue et la plus dense possible. Il est en effet inadmissible que des milliards de nos francs (sous forme de maisons, de bateaux ou d'équipements) soient « gelés » dix mois par an.

Trop tard à 70 %

La seule solution consiste donc, pour le littoral, à mettre en réserve tout ce qu'on peut encore sauver en termes d'espace. Cette solution n'est pas valable seulement pour le littoral, elle l'est

aussi pour les espaces verts. Il est déjà trop tard à 70 % pour le littoral. De même pour les espaces verts, il sera trop tard dans cinq ans, à 70 %.

Nous sommes enfermés dans une épouvantable contradiction : tout ce qui intéresse la collectivité est actuellement approprié par l'individu. Notre besoin de sécurité ne peut être comblé actuellement que par la possession d'espace, que ce soit en termes de « pierre » ou de « terres ». Voir le slogan publicitaire : « la pierre égale la sécurité »... Ceci est dû à notre peur et notre inquiétude quant à nos possibilités de vivre agréablement pendant notre vieillesse. Pour effacer cette inquiétude, nous nous ruons sur ce moyen sécurisant, l'achat d'espace... Nous achetons des appartements en montagne, de vieilles fermes transformées en résidences secondaires. En fait le vrai problème, ce n'est pas celui de l'utilisation de l'espace et par conséquent de l'aménagement du territoire, c'est celui de notre mode de vie.

Démythifier la pierre

Une solution consisterait à tenter de démythifier la valeur pierre. Prenons l'exemple des chalets et des appartements vendus en montagne. Celui qui achète un appartement, ou pire, une semaine par an d'occupation de cet appartement, se retrouve pris au piège, condamné à revenir dans cet endroit une bonne partie de sa vie. On pourrait mettre sur le marché 10 000 appartements vendus 15 % moins cher que ce qui est proposé actuellement aux acheteurs. On aurait ainsi pu poser la vraie question : qu'attendez-vous de vos loisirs et êtes-vous sûrs que c'est ainsi qu'il faut préparer votre vieillesse ?

Pour tenter de limiter cette invasion de l'espace disponible, on pourrait imaginer l'institution d'une sorte de carnet de vie, qui garantirait aux gens que, même sans « terres », leur vieillesse ne sera pas paupérisée. Où généraliser la formule qui permet de passer sa retraite dans des pays en voie de développement, en apportant à la main-d'œuvre locale ses connaissances techniques, ce qui constitue une forme de coopération. Il faut aussi éviter à l'avenir la ségrégation croissante des loisirs entre les vieillards et les jeunes. Le littoral pourrait d'ailleurs à ce titre constituer un bon champ d'expérience.

Le cas du Languedoc-Roussillon

Prenons le cas de l'aménagement du littoral languedocien. Ce sont essentiellement les habitants des villes voisines

* Président directeur du Club Méditerranée.



Intégration au paysage : le village de Foça et la côte turque.



« Retour à la nature » à proximité d'un centre ancien... (Corfou - Grèce).

qui ont investi dans l'achat de logements : c'est encore un bon exemple de refuge-pierre, et à ce titre, c'est une erreur.

Il n'y a en effet aucune interaction vivante avec l'intérieur du pays. On aurait pu imaginer des solutions en « épis » (développements touristiques s'enfonçant dans l'intérieur du pays), au lieu de sur-utiliser le front de mer. Cela aurait été probablement plus vivant et plus profitable pour la région. Il n'est pas souhaitable que le tourisme constitue la seule source d'activités pour une région. Un centre de loisirs doit être proche d'une ville. C'est aussi l'un des problèmes qui se pose à propos de nos villages de vacances : ceux qui réussissent le mieux, comme Corfou, bénéficient de l'animation d'une ville derrière eux. Sont moins vivants, ceux qui sont plaqués artificiellement sur une région. Il est aussi faux de créer des unités de loisirs susceptibles de loger 80 000 vacanciers que de mettre sur pied des usines pour 50 000 ouvriers. Il faut rester à une échelle plus humaine et créer des unités de loisirs qui permettent une certaine interpénétration avec le milieu environnant ; de même, il ne faut pas séparer les activités de travail des loisirs, et la poly-utilisation des locaux peut constituer une solution intéressante.

100 km à l'heure : plus de mythe-voiture

On tend vers une démythification de la voiture : à 100 km à l'heure, toutes les voitures, Jaguar ou 2 cv, sont les mêmes. Le rôle utilitaire remplacera le mythe. Il faut de même démythifier la terre, supprimer le droit d'héritage et créer un droit de préemption de l'Etat sur l'espace, comme pour les œuvres d'art. Ceci nous permettra de repenser l'utilisation de l'espace en fonction de l'évolution de notre mode de vie.

Notre avenir se dessine ainsi :

Nous aurons 30 ans pour apprendre, 20 ans pour nous activer et travailler, 30 ans pour savourer la vie, en qualité de morts en sursis. Tout ceci, sans coupures aussi marquées qu'aujourd'hui, car il nous faudra réapprendre constamment. C'est en fonction de cette évolution du mode de vie qu'il nous faut libérer l'espace, pour pouvoir le réutiliser souvent et en varier ses utilisations. Nous devons donc libérer le littoral, éviter qu'il ne soit à l'avenir morcelé, privatisé, et figé dans une utilisation trop restrictive en termes de temps et d'activités.